

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 12 Septembre 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-22

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION
DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DUNOIS

L'an deux mille vingt deux le douze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le trente et un août, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT
M. LASNIER, BOUCHET, Mmes FEL, RAPINAT, DUPONTET, M. BATHIER.

Secrétaire de séance : Mme FEL Annie.

Monsieur le Maire explique que par délibération en date du 25 mai 2020 Monsieur Joël TISSIER, 1^{ER} adjoint, avait été nommé suppléant à la commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pays Dunois.

M. TISSIER étant décédé, il convient de désigner un nouveau délégué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉSIGNE : - Monsieur DESCHAMPS Robert délégué titulaire ;
- Monsieur POTHEAU Christian délégué suppléant

à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pays Dunois.

Membres	10
Présents	10
Représentés	00
Votants	10
Exprimés	10
Oui	10
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 23 septembre 2022

Le Bourg d'Hem, le 23 septembre 2022

Le Maire

Robert DESCHAMPS



Affiché le 23 septembre 2022